

ADMINISTRATIF, COMPTABILITÉ, PAIE



FORMATION INTER-ENTREPRISES*

3 jours

Paie: Assurer le suivi administratif de la gestion du personnel

1080 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les bases légales de l'organisation et du suivi administratif du personnel
- Maîtriser la gestion du dossier du personnel
- Préparer les variables de la paie

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT**

Cap Emploi Opérateurs de Compétences (OPCO) France Travail Entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation

Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

Retrouvez toutes les informations sur laho-formation.fr

N° Vert 0 805 384 384

^{**} sous conditions

^{*} Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).



PROGRAMME DE LA FORMATION

Les règles générales à l'embauche

- Les principes généraux et les mentions obligatoires des contrats de
- La préparation du contrat et son formalisme
- Mentions obligatoires, interdites

Le temps et la durée du travail

- Les plannings et les relevés d'heures
- Heures supplémentaires, contrepartie en repos et les repos compensateurs
- L'organisation du temps partiel

Les cas d'inexécution du contrat de travail

- Les congés payés : planning, affichage, suivi
- Les absences et les relations avec les organismes de protection
- La maladie, la maternité, l'accident du travail et la maladie professionnelle
- Les congés de formations, pour événements familiaux

La fin du contrat de travail

- Le solde du tout compte
- Le certificat de travail
- L'attestation France Travail

L'intervention des acteurs extérieurs dans la vie du travail

- La médecine du travail (VIP, suivi renforcé et reprise)
- L'inspection et la direction du travail (documents et registres, affichage)
- Les organismes sociaux
- Le conseil des prudhommes

Préparer les variables de la paie

- Chiffrer les absences (congés, maladie, accidents du travail...)
- Quantifier les heures supplémentaires
- Chiffrer les primes, avantages en nature (accessoires sur salaire), les frais professionnels
- Créer son tableau de synthèse pour enregistrer les éléments qui permettront d'élaborer la paie

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE:

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1:8,15 et 16 octobre 2026

LENS

Session 1:9, 16 et 30 juin 2026





Retrouvez toutes les informations sur laho-formation.fr



Besoin d'être contacté·e pour plus d'informations ou pour un devis ? Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.